



ATTENTION ! Ce questionnaire doit être entièrement complété avec précision et lisiblement par vous-même ou par un médecin.

Ces renseignements nous permettront d'organiser des activités adaptées aux besoins et aux possibilités de votre enfant ; de vous contacter en cas de soucis ; et de vous envoyer l'attestation fiscale.

Fiche d'inscription - Plaine de vacances été 2024

Identité de l'enfant

Nom :		Prénom :		Date de naissance :	
				Age :	
				Numéro NISS :	
Adresse :					

Veuillez joindre une photo de votre enfant à la fiche d'inscription.

Personnes à prévenir en cas d'urgence

	Chef de famille (celui-ci recevra l'attestation fiscale et mutuelle)	Si chef de famille absent ou injoignable
Nom :		
Prénom :		
Lien de parenté :		
Adresse :		
Numéro NISS :		
Téléphone privé :		
GSM :		
Téléphone travail (le cas échéant) :		
Mutualité :		

Mail : _____

Informations médicales

Nom et téléphone du médecin traitant : _____

Etat de santé actuel de l'enfant : Très bon Bon Moyen

Groupe sanguin : _____

L'enfant souffre-t-il de manière permanente ou régulière de :

	OUI	NON	SI OUI, quel est son traitement habituel ? Comment réagir ? Quelles précautions particulières prendre ? Merci de compléter si nécessaire
Diabète			
Maladie cardiaque			
Épilepsie			
Affection de la peau			
Mal de route			
Asthme			
Saignements de nez			
Coups de soleil			
Handicap mental/moteur			
Autres (précisez)			

A-t-il/elle subi une maladie ou une intervention grave ? oui non

Si oui laquelle et quand ? _____

Est-il allergique ?

1. A certains médicaments ? oui non

Si oui, lesquels ? _____

2. A certains produits alimentaires ? oui non

Si oui, lesquels ? _____

3. Au soleil ? oui non

Si oui, quelles précautions particulières prendre ? _____

4. A d'autres choses ? oui non

Si oui, à quoi ? _____

Devra-t-il prendre des médicaments pendant le séjour ? oui non

Si oui lesquels et en quelle quantité ? _____

(ATTENTION aucun médicament ne sera administré sans une prescription médicale récente et détaillée)

A-t-il/elle été vacciné contre le tétanos ? oui non

Date de la première injection ? _____

Date du dernier rappel ? _____

Poids de l'enfant : _____

Y a-t-il d'autres remarques utiles à formuler concernant la participation à l'accueil de vacances ?

oui non

Si oui laquelle/lesquelles ? _____

Informations sur les activités

A partir de 6 ans, votre enfant peut-il participer à l'activité « piscine » ? oui non
(un test est effectué par le maître nageur du COP, cette personne qualifiée décide si l'enfant sait nager ou pas)

Y a-t-il des activités / sports qu'il/elle ne peut pas pratiquer ? oui non

Si oui, lesquelles ? _____

Informations utiles

L'enfant participera à la plaine : semaine 1 du **mercredi** 10/07/2024 au vendredi 12/07/2024

semaine 2 du lundi 15/07/2024 au vendredi 19/07/2024

semaine 3 du lundi 22/07/2024 au vendredi 26/07/2024

semaine 4 du lundi 29/07/2024 au vendredi 02/08/2024

semaine 5 du lundi 05/08/2024 au vendredi 09/08/2024

semaine 6 du lundi 12/08/2024 au **mercredi** 14/08/2024

L'enfant mangera t-il : son pique-nique

aux repas chauds (veuillez cocher dans le menu ci-joint les jours où votre enfant mangera aux repas chauds)

L'enfant se rendra à la plaine : via le bus communal et réceptionné par un parent (voir itinéraire ci-joint)

A quel arrêt ? Départ : _____ Retour : _____

via le bus communal et seul jusqu'à la maison (! document à remplir)

en voiture avec un parent

seul (! document à remplir)

Indiquez ci-dessous le(s) nom(s) de la ou des personne(s) susceptible(s) de reprendre l'enfant

Remarque(s) éventuelle(s)

J'autorise la structure à photographier mon enfant, afin de réaliser des bricolages, des photos loisirs (que vous pourrez récupérer sur la grille d'accueil.)(aucune publication sur les réseaux sociaux ou autres.)

oui non

Les photos présentant votre enfant sont conservées sous format informatisé dans un ordinateur avec login et mot de passe. Le traitement des photos sera utilisé uniquement sur base de votre consentement, consentement qui peut être retiré à tout moment.

Elles sont conservées uniquement pendant la période de la plaine de vacances et sont supprimées de nos fichiers en septembre.

Conformément aux nouvelles dispositions du RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux informations personnelles de votre enfant en contactant la responsable de l'EDD par mail à :

alessandra.pistone@bernissart.be

ou au délégué de la protection des données à : dpd@cpas-bernissart.be

L'ensemble des demandes concernant vos droits seront traitées dans les meilleurs délais.

Les informations fournies dans cette « fiche d'identification et de santé » sont réputées exactes et complètes. L'organisateur ne sera nullement incriminé pour des faits ou éléments n'ayant pas été annotés dans ce document. En cas d'urgence, et dans l'impossibilité de contacter les parents, ceux-ci autorisent le responsable de l'accueil à prendre, sur avis d'un médecin, toute mesure qui s'avérerait nécessaire (opération, traitement médical,...) dans les cas où tout retard dans la prise d'une décision pourrait causer un dommage à la santé de l'enfant.

Nom du signataire : _____

Lien de parenté avec l'enfant : _____

Je déclare avoir pris connaissance des mesures mises en place pour l'organisation de l'accueil de vacances d'été 2024.

Date et signature



L'inscription de votre enfant vous sera confirmée par mail ou téléphone après bonne réception de tous les documents dûment complétés.

Menu 2024

<input type="checkbox"/>		X			
	<p>Veillez cochez les jours où votre enfants mangera aux repas chauds</p>				
<input type="checkbox"/>	MERCREDI 10/07				
	<p>Potage du jour &&& Vol au vent riz &&& Biscuit</p>				
<input type="checkbox"/>	JEUDI 11/07				
	<p>Potage du jour &&& Fishstick compote pdt en friture &&& fruit de saison</p>				
<input type="checkbox"/>	VENDREDI 12/07				
	<p>Potage du jour &&& Macaroni aux 4 fromages &&& Glace*</p>				

<input type="checkbox"/>	LUNDI 15/07	<input type="checkbox"/>	MARDI 16/07	<input type="checkbox"/>	OMERCREDI 17/07	<input type="checkbox"/>	JEUDI 18/07	<input type="checkbox"/>	VENDREDI 19/07
	<p>Potage du jour &&& Roti de dinde à la dijonnaise stroemp carottes et pdt &&& Produit laitier</p>		<p>Potage du jour &&& Lasagne au boeuf &&& fruit de saison</p>		<p>Potage du jour &&& Poulet basquaise riz &&& Biscuit</p>		<p>Potage du jour &&& Fricadelle (poulet) salade tomate concombre pdt en friture &&& fruit de saison</p>		<p>Potage du jour &&& Tortellini ricotta épinards &&& Glace</p>

<input type="checkbox"/>	LUNDI 22/07	<input type="checkbox"/>	MARDI 23/07	<input type="checkbox"/>	OMERCREDI 24/07	<input type="checkbox"/>	JEUDI 25/07	<input type="checkbox"/>	VENDREDI 26/07
	<p>Potage du jour &&& Poulet aigre doux riz &&& Biscuit</p>		<p>Potage du jour &&& Ravioli au boeuf &&& fruit de saison</p>		<p>Potage du jour &&& Pain de veau purée de brocolis et pdt &&& Produit laitier</p>		<p>Potage du jour &&& Boulettes de boeuf compote pdt en friture &&& fruit de saison</p>		<p>Potage du jour &&& Pizza aux 4 fromages &&& Glace</p>

<input type="checkbox"/> LUNDI 29/07	<input type="checkbox"/> MARDI 30/07	<input type="checkbox"/> MERCREDI 31/07	<input type="checkbox"/> JEUDI 01/08	<input type="checkbox"/> VENDREDI 02/08
Potage du jour &&& Filet de poulet sauce boursin choux fleurs au gratin purée &&& Produit laitier	Potage du jour &&& Spaghetti bolognaise (au boeuf) &&& fruit de saison	Potage du jour &&& Vol au vent riz &&& Biscuit	Potage du jour &&& Fishstick compote pdt en friture &&& fruit de saison	Potage du jour &&& Macaroni aux 4 fromages &&& Glace*
<input type="checkbox"/> LUNDI 05/08	<input type="checkbox"/> MARDI 06/08	<input type="checkbox"/> MERCREDI 07/08	<input type="checkbox"/> JEUDI 08/08	<input type="checkbox"/> VENDREDI 09/08
Potage du jour &&& Roti de dinde à la dijonnaise stroemp carottes et pdt &&& Produit laitier	Potage du jour &&& Lasagne au boeuf &&& fruit de saison	Potage du jour &&& Poulet basquaise riz &&& Biscuit	Potage du jour &&& Fricadelle (poulet) salade tomate concombre pdt en friture &&& fruit de saison	Potage du jour &&& Tortellini ricotta épinards &&& Glace
<input type="checkbox"/> LUNDI 12/08	<input type="checkbox"/> MARDI 13/08	<input type="checkbox"/> MERCREDI 14/08		
Potage du jour &&& Poulet aigre doux riz &&& Biscuit	Potage du jour &&& Ravioli au boeuf &&& fruit de saison	Potage du jour &&& Pizza aux 4 fromages &&& Glace		

Itinéraire du bus 2024

Départ	Lieux	Retour
7h40	Cimetière de Blaton	16h00
7h45	Rue du Pan	16h05
7h50	Croisement rue de la Barque, rue de Peruwelz	16h10
7h55	Gare de Blaton	16h15
8h00	Parc Posteau	16h20
8h05	Chapelle place de la Résistance	16h25
8h10	Croisement rue E Carlier et Chemin Royal	16h30
8h20	Place Croix	16h35
	Cimetière d'Harchies	16h40
8h30	Acomal	17h00
8h40	Place de Ville Pommeroeul	17h10
	Ancienne gare de Ville Pommeroeul	17h10
	Cimetière Pommeroeul	17h10
8h45	Place des Hautchamps	17h15
8h50	Cité Jardin	17h20
	Place E Vandervelde	17h25
8h55	Quartier du préau	17h30
9h00	Cité E Carlier E royer	17h35
9h05	Croisement rue de Blaton, rue des Iguanodons (Pompe à essence)	17h40
9h10	Ancienne gare de Bernissart	17h45
9h15	Rue de Valenciennes (Entrée chemin de l'école de la Negresse)	17h50
9h20	Acomal	17h55

Autorisation d'arrivée et de départ seul

Je soussigné Mr/Mme _____

autorise, mon enfant _____

à : (cochez les options adéquates)

- Attendre le bus de la plaine seul le matin
- Retourner à la maison seul
- Descendre du bus et retourner à la maison seul après la plaine



Je dégage donc de toute responsabilité le service plaine de vacances, au regard de la présente autorisation.

signature du parent

date

Plaine de vacances de Bernissart

Règlement d'Ordre Intérieur

Le règlement d'ordre intérieur détermine les modalités pratiques du fonctionnement du centre de vacances, de son organisation, les responsabilités respectives des différents acteurs : Pouvoir Organisateur, équipe, enfants, parents,... et permet à chacun de connaître ses droits et obligations.

Le coordinateur en est le garant.

2. La plaine de vacances est accessible aux enfants de 2,5 ans à 12 ans, pour autant que les petits soient propres.
3. Les enfants sont répartis en groupes d'âges différents : les tous petits (de 3 à 4 ans), les petits (de 4 à 5 ans), les moyens (de 6 à 8 ans), et les grands (de 9 à 12 ans).
4. Les activités de la plaine se dérouleront pour une période de 6 semaines pendant les vacances d'été, du lundi au vendredi et de 8 h à 17 h. Une garderie est organisée le matin avant le début des activités, dès 7h15 le matin et jusqu'à 18h le soir. Un bus assurera le transport des enfants selon les modalités prévues dans le bulletin communal du premier trimestre.
5. Les parents sont tenus de fournir impérativement à l'inscription de leur(s) enfant(s) au centre de vacances la fiche d'inscription (identification de l'enfant, informations médicales, numéros de téléphone utiles,...). Ce document peut être obtenu sur simple demande auprès de la plaine de vacances. Sans cette fiche d'inscription, l'enfant ne pourra pas fréquenter la plaine de vacances.
6. Les personnes qui confient les enfants prennent connaissance du règlement d'ordre intérieur dès le premier jour de présence de leur enfant au centre de vacances.
7. Fruit d'une réflexion qui s'est construite sur base de l'expérience acquise au cours des camps précédents, le projet pédagogique est à votre disposition sur simple demande. Il contient les grands principes d'action, les objectifs poursuivis, ainsi que l'explication des moyens mis à disposition par la plaine de vacances.
8. Les personnes qui confient les enfants peuvent choisir de prendre le repas chaud préparé par le cuisinier de la plaine ou de fournir le pique-nique de l'enfant dans une boîte à tartines nominative.
9. La participation aux frais des parents par jour et par enfant s'élève à :

5€ repas de midi et collation, 4€ à partir du 3^e enfant ;
3€ potage à midi et collation, 2€ à partir du 3^e enfant.

Pour les personnes en difficultés financières une aide du CPAS est possible en contactant le 065/59.06.60 .

Toute journée entamée sera considérée comme accomplie.

Les paiements se règlent par virement bancaire sur le compte de l'Administration Communale BE26 0910 0035 8929 avec en communication le Nom - Prénom (de l'enfant) - Groupe et Période.

10. La plaine fournit la collation de 16h (lait, jus, eau, pâtisserie, glace, yaourt, fruit,...). Cependant, il est demandé aux personnes qui confient leurs enfants de prévoir la collation de 10h00, ainsi que les boissons dans leur sac. Une casquette et de la crème solaire sont obligatoires en cas de chaleur.
11. Attention, si un médicament doit être administré à l'enfant, il est impératif que la personne responsable de l'enfant fournisse une prescription médicale (sauf pour le Paracétamol).
12. Pour le bien-être des enfants, les malades seront soignés à la maison.
13. En cas d'urgence, et dans l'impossibilité de contacter les parents, ceux-ci autorisent le responsable de plaine à prendre, sur avis du médecin, toute mesure qui s'avérerait nécessaire (opération, traitement médical...) dans les cas où tout retard dans la prise d'une décision pourrait causer un dommage à la santé de l'enfant.
14. L'administration communale est couverte par la police d'assurance requise. Elle comprend la garantie responsabilité civile ainsi que la garantie accidents corporels. Cependant, si la plaine fait appel à un médecin, les parents rembourseront les frais au responsable de la plaine. Les parents seront ensuite remboursés par l'assurance, et ce, après avoir remis la déclaration d'accident.
15. Tout accident ayant causé une blessure ou un dommage à un enfant ou à un animateur sera immédiatement signalé au chef de plaine.
16. De même, les installations et équipements de la plaine seront utilisés conformément à leur destination. Tout accident ayant causé un endommagement des locaux ou du matériel sera également signalé au chef de camp.
17. L'administration communale n'est pas responsable de la perte d'objets personnels de l'enfant.
18. Chaque animateur est responsable du groupe qu'il prend en charge, et ce jusqu'à la fin de la journée ou, le cas échéant jusqu'à ce qu'un autre animateur le prenne en charge.
19. Le personnel de la plaine de vacances coopère obligatoirement à la surveillance générale de tous les participants. Cette surveillance est continue.

20. Les animateurs sont désignés par l'autorité communale de Bernissart.
21. Les animateurs sont supervisés par un responsable qui est le coordinateur de la plaine de vacances, placée sous l'autorité de l'échevin responsable de la plaine.
22. Les animateurs et le responsable de projet veillent au bien-être des enfants qui leur sont confiés.
23. Pour les touts petits qui font la sieste, les parents peuvent munir l'enfant d'une couverture, un oreiller, un doudou... Des locaux adaptés ont été aménagés spécialement pour eux.
24. Pour l'accueil d'un enfant à mobilité réduite il sera possible d'installer une rampe d'accès à l'entrée. Nous accueillons des enfants porteurs de handicaps légers, pour autant que la vie en communauté soit possible, toutefois nous n'avons pas de personnel pouvant accompagner un seul enfant toute la journée, ni prodiguer des soins infirmiers à la plaine.
25. Les personnes qui confient les enfants s'engagent à faciliter le travail des animateurs notamment en leur communiquant leurs remarques et/ou suggestions et en les informant de toute modification relative à l'accueil.
26. Toute personne (personnel, parent et enfant) fréquentant la plaine s'engage à :
 - Respecter les règles de vie mises en place à la plaine ;
 - Respecter l'autre (adulte, enfant) ;
 - Respecter les locaux, le matériel et le mobilier ;
 - Avoir un langage correct et être poli envers autrui.
27. En cas de manquement de la part des enfants, des parents ou des animateurs, des sanctions seront prises ; et bien entendu en fonction de la gravité des faits, il s'agira :
 - D'un avertissement oral ;
 - D'une tâche à effectuer ;
 - D'une suspension momentanée, voire, dans le cas extrême d'une exclusion définitive, avec accord du PO.
28. La coordinatrice de la plaine de vacances, Alessandra Pistone-Nascone se tient à la disposition des parents, des enfants et des animateurs pour répondre à toute question relative à l'organisation de la plaine et aux activités qui y sont proposées (069/77 09 99 ou 0470/22 16 89).

A l'inscription de l'enfant, le ROI doit être lu, approuvé et signé par le parent responsable.

Le projet pédagogique est affiché et disponible sur simple demande.

